



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belge



10139399

**Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant**

le 14 SEP. 2010

**Greffé
Le greffier en chef,**

N° d'entreprise : 237.684.444
Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES SERVICES DE
DISTRIBUTION D'EAU**

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Siège : 5361 Scy-Hamois, rue des Scyous, 20

Objet de l'acte : **Modification des statuts**

D'un acte dressé par le Notaire Jean-Pierre MISSON de résidence à Ciney, soussigné, le 16 juin 2010, enregistré à Ciney le 23 juin 2010, volume 5/485 folio 19, case 13, trois rôles, cinq renvois, aux droits de vingt-cinq euros, « Le Receveur (s) Y BEURLET »,

Il résulte que l'**assemblée générale extraordinaire** a pris les décisions suivantes :

1/ Modification de l'article 8 des statuts par la suppression du paragraphe 1^{er} et le remplacement de ceux-ci par le texte suivant :

« *La souscription au capital A et au capital B est fixée à minimum une part pour chaque associé.* »

« *La souscription de part de catégorie A doit faire l'objet de l'agrément unanime des associés possédant des parts de catégorie A.* »

2/ Modification de l'article 13 des statuts par la suppression du 2^{ème} et du 3^{ème} alinéa du paragraphe 1^{er} et le remplacement de ceux-ci par le texte suivant :

« *Les parts de catégorie A disposent du droit de désigner six administrateurs, la majorité devant toutefois être garantie pour les communes.* »

« *Chaque associé pourra demander à être représenté lors d'une réunion du Conseil d'administration par un invité, pour autant qu'il ne soit pas déjà représenté au Conseil.* »

3/ Suppression de la première phrase de l'article 23§4 et le remplacement de celle-ci par la phrase suivante :

« *Les assemblées générales sont convoquées par simple lettre.* »

Pour extrait analytique conforme.

Jean-Pierre MISSON, Notaire

Déposé en même temps : expédition du procès-verbal, extrait de ce procès-verbal, coordination des statuts, décision d'approbation de la modification des statuts par l'autorité de tutelle.